

# Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail

## Rapport annuel 2012 Résumé



Agence européenne  
pour la sécurité et la santé  
au travail



***Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver des réponses  
aux questions que vous vous posez sur l'Union européenne.***

**Un numéro unique gratuit (\*):  
00 800 6 7 8 9 10 11**

(\*) Les informations sont fournies à titre gracieux et les appels sont généralement gratuits  
(sauf certains opérateurs, hôtels ou cabines téléphoniques).

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet  
via le serveur Europa (<http://europa.eu>).

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2013

ISBN : 978-92-9240-049-1

ISSN : 1977-2459

doi: 10.2802/53164

© Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail, 2013

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source

Sur fond de période économique difficile, où de nombreuses entreprises sont confrontées à des réductions de dépenses publiques, l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (l'«Agence») a poursuivi ses travaux en vue de promouvoir l'importance que revêtent les conditions optimales de sécurité et de santé au travail (SST) pour les entreprises de toutes tailles. L'Agence a également entamé son processus d'anticipation en amorçant l'élaboration d'un programme stratégique pluriannuel pour ses travaux à venir.

## 1 Collecte et analyse d'informations

### L'Observatoire européen des risques

L'année 2012 a été marquée par l'achèvement du premier des projets phares de l'agence intitulé [«Prévoyance»](#), anticipant les risques à long terme liés au domaine des emplois «verts», en pleine expansion. En développant des scénarios de ce qui pourrait arriver eu égard à certaines évolutions ou à certains changements technologiques dans la société ainsi qu'aux conséquences de ces changements sur la SST, l'objectif est de stimuler le débat et de faire comprendre aux décideurs les implications de certains plans d'action.



Un [rapport](#) définitif et un [résumé](#) du projet intitulé «Green jobs and occupational safety and health: Foresight on new and emerging risks associated with new technologies by 2020» (Emplois verts et santé et sécurité au travail: perspectives sur les risques nouveaux et émergents liés aux nouvelles technologies d'ici 2020) seront publiés en 2013.

Un autre projet phare de l'Agence a été l'[enquête européenne des entreprises sur les risques nouveaux et émergents \(ESENER\)](#), qui, pour la première fois, a dressé un tableau actuel de la manière dont certains risques importants sont gérés sur

le lieu de travail en Europe, principalement les risques psychosociaux, tels que le stress lié au travail, la violence et le harcèlement.

L'attention porte désormais sur l'analyse complémentaire des données découlant de l'enquête. Quatre rapports et un [résumé](#) ont été publiés dans ce cadre en 2012: [«Gestion de la sécurité et de la santé au travail»](#), [«Représentation et consultation des travailleurs en matière de santé et de sécurité»](#), [«Gestion des risques psychosociaux au travail»](#) et [«Facteurs favorables et obstacles en matière de gestion des risques psychosociaux»](#). Une deuxième enquête ESENER concernant désormais également les entreprises plus petites, le secteur agricole ainsi qu'un plus grand nombre de pays a été approuvée.

Un autre projet a abouti à la publication d'un nouveau rapport de l'Agence, intitulé [«Perception des risques et communication sur les risques concernant les nanomatériaux sur le lieu de travail»](#). Ce rapport attire l'attention sur les lacunes qui existent concernant la sensibilisation aux risques potentiels de la manipulation des nanomatériaux – matériaux à très petite échelle.

Les travaux de préparation du pré-lancement du «wiki-SST», prévu en 2013, se sont également poursuivis. Des articles sur des thèmes essentiels concernant le programme de travail de l'Agence ont été ajoutés.

## Informations sur l'environnement professionnel

Plusieurs [guides pratiques et fiches d'information](#) ont été publiés tout au long de l'année pour soutenir la [campagne «Lieux de travail sains» 2012-13](#) intitulée «Ensemble pour la prévention des risques». Ces documents comprennent deux publications, rédigées en collaboration avec la Confédération européenne des syndicats (CES) et BUSINESSEUROPE, sur la [participation des travailleurs](#) et la [direction de la gestion](#) dans le domaine de la SST. En outre, un rapport examine la façon dont les bonnes pratiques de leadership peuvent favoriser un meilleur [comportement en matière de SST chez les employés](#), une analyse d'études de cas explore les [pratiques de la participation des travailleurs](#) et une autre étude les façons dont les entreprises peuvent promouvoir la [SST dans leurs chaînes d'approvisionnement](#).

Des travaux ont également été entrepris en préparation de la campagne 2014-15, qui portera sur les risques psychosociaux et particulièrement sur les solutions et les outils pratiques disponibles pour traiter cette question. En 2012, l'Agence a réalisé une enquête auprès des points focaux nationaux pour déterminer le soutien dont ils ont besoin afin de mener les campagnes. Les résultats de l'enquête ont contribué à définir les produits à créer pour la prochaine campagne.

L'[outil interactif d'évaluation des risques en ligne \(OiRA\)](#) offre aux micro- et petites entreprises en particulier un moyen simple et gratuit de réaliser des évaluations des risques. Depuis le lancement de l'OiRA en 2011, l'Agence a continué de le développer, de le rendre plus convivial, d'élargir la communauté de l'OiRA (en dispensant une formation et en fournissant un service d'assistance spécialisé) et de promouvoir son utilisation et son adaptation dans des secteurs industriels spécifiques. De nouveaux modules OiRA sont créés sur les risques psychosociaux, les activités de maintenance liées aux risques et le travail dans les bureaux.

La [promotion de la santé sur le lieu de travail \(PST\)](#) vise les employeurs dépassant leurs strictes obligations en matière de santé et de sécurité pour tenter de contribuer à améliorer la santé des travailleurs. 2012 a été marquée par des publications sur [la PST auprès des jeunes travailleurs](#), [la promotion de la santé mentale sur le lieu de travail](#), des [questions relatives à la famille et l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée](#) ainsi que la présentation d'e-facts (recueil d'articles publié exclusivement en ligne) à l'appui d'une mini-campagne de sensibilisation sur la fumée de tabac ambiante: [«Conseils pour les fumeurs. Les effets du tabac sur la santé»](#), [«Conseils pour les non-fumeurs. Les effets du tabac sur la santé»](#) et [«Conseils pour les employeurs. Créer un lieu de travail plus sain»](#). Deux analyses documentaires ont également été menées à bien sur les facteurs qui motivent les [employeurs](#) et les [employés](#) à participer à des programmes de PST. L'Agence a en outre participé à un groupe d'experts sur la PST visant à étendre le projet PST à une approche plus large du bien-être au travail.



Dans le cadre de son projet en cours sur la prise en compte ou l'[«intégration» de la SST dans l'éducation](#), l'Agence a publié une [fiche d'information](#) et une série d'études de cas ([«Training teachers to deliver risk education – Examples of mainstreaming OSH into teacher training programmes»](#) – Former les enseignants à l'éducation aux risques – Exemples d'intégration de la SST

dans les programmes de formation des enseignants) sur les bonnes pratiques en matière de formation des enseignants à la SST et à l'éducation aux risques.

En 2012, l'Agence a entrepris la préparation d'un projet pilote de 2 millions d'euros sur la SST des travailleurs âgés visant à guider l'élaboration des politiques et à fournir des exemples de bonnes pratiques et de bonnes stratégies pour aider les travailleurs âgés à rester en bonne santé. Il est prévu que le projet soit mis en œuvre jusqu'en 2015.

## 2 Communication, campagnes et promotion

La [campagne «Lieux de travail sains» 2012-13](#) intitulée «Ensemble pour la prévention des risques» a été lancée à Bruxelles en avril. Cette campagne met l'accent sur l'importance de la direction de la gestion et de la participation des travailleurs dans l'amélioration de la sécurité et de la santé au travail. Une réunion de partenariat s'est tenue à Bruxelles pour contribuer au recrutement des partenaires officiels de la campagne: plus de 100 personnes issues de diverses entreprises y ont participé. L'Agence continue d'aider les points focaux nationaux à organiser leurs propres événements de sensibilisation dans le cadre du dispositif Assistance campagne européenne et de nombreuses activités de campagne ont eu lieu lors de la [Semaine européenne de la sécurité et de la santé au travail](#) en octobre. [86 partenaires de campagne officiels](#) ont rejoint la campagne, ce qui constitue un record. La campagne est également soutenue par un guide de la campagne et par toute une série de [supports publicitaires](#) traduits en 24 langues et disponibles gratuitement. Un [film](#) mettant en scène le personnage animé populaire Napo a été réalisé par le consortium Napo et, pour la première fois, le matériel d'information concernant la campagne comprenait un [iPad app](#), ayant déjà suscité beaucoup d'intérêt. Quelque 50 personnes ont participé au [concours européen des bonnes pratiques](#).



Le deuxième [sondage d'opinion paneuropéen sur la santé et la sécurité dans le cadre professionnel](#) a été organisé auprès de plus de 35 000 citoyens dans 36 pays européens concernant des questions d'actualité sur les lieux de travail. Les résultats du sondage confirment la validité de plusieurs activités de l'Agence, dont l'attention qu'elle porte sur le stress lié au travail.



2012 était [l'année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle](#). L'Agence y a participé activement en fournissant des informations sur les moyens d'aider les employés à rester en bonne santé au travail plus longtemps ainsi qu'un nouveau [site sur les travailleurs vieillissants](#) et en publiant des articles connexes, tels que [Promotion du vieillissement actif sur le lieu de travail](#) et [Travailler mieux et plus longtemps](#).

L'Agence a participé à la [Journée mondiale sans tabac](#), lançant sa [campagne de sensibilisation «Lieux de travail non-fumeurs»](#). Elle a également élaboré une nouvelle boîte à outils et d'autres supports d'information en vue d'aider les employeurs et les travailleurs à comprendre les [nouveaux pictogrammes de danger relatifs aux produits chimiques](#) qui sont introduits graduellement dans l'UE. Et pour la quatrième année consécutive, l'Agence a présenté son [prix du film «Lieux de travail sains»](#) au festival international du film documentaire et du film d'animation de Leipzig ([DOK Leipzig](#)).

L'Agence a participé à un projet visant à fournir des informations de base aux enfants de l'école primaire sur la santé et la sécurité. L'[initiative «Napo pour les enseignants»](#) met à la disposition des enseignants une série d'aides éducatives en ligne. Les ressources (dont des exemples de programmes de cours et des clips vidéo disponibles à ce jour en sept langues) sont basées sur le personnage de films d'animation Napo, qui aide à diffuser le message de la sécurité et la santé sur le lieu de travail de manière agréable et sympathique.

L'Agence a participé à des activités liées à la presse, aux médias et aux relations publiques aux niveaux national et européen et a lancé un nouveau [projet de partenariat avec les médias](#) pour accompagner la campagne actuelle «Lieux de travail sains». Elle a également continué à participer activement à diverses conférences et expositions européennes et internationales. Elle a en outre établi une nouvelle stratégie en ligne, procédé à la refonte de son site internet et renforcé sa présence sur [Twitter](#), [Facebook](#) et [LinkedIn](#).

L'Agence a poursuivi le développement de partenariats de communication avec la direction générale des entreprises et de l'industrie de la Commission européenne, l'Agence exécutive pour la compétitivité et l'innovation et le [Réseau Entreprise Europe](#). Elle a continué d'explorer les médias visuels en vue de favoriser la SST, d'enrichir sa bibliothèque de ressources numériques, de commander des images et de soutenir des expositions photographiques liées à la SST. Tout au long de l'année, elle a en outre poursuivi son programme de publication, produisant dix nouveaux rapports de l'Agence, six analyses documentaires, trois fiches d'information, onze e-facts ainsi qu'un large éventail d'articles et de supports audiovisuels.

### 3 Mise en réseau et coordination

En ce qui concerne les réseaux européens et internationaux, l'année a été marquée par plusieurs évolutions majeures. Les parties prenantes ont notamment été associées à l'élaboration du nouveau programme stratégique pluriannuel de l'Agence. Les informations sur la SST ont également continué d'être transmises aux institutions européennes, aux partenaires du dialogue social européen ainsi qu'à d'autres acteurs européens.

L'Agence continue de préparer les pays candidats et les pays candidats potentiels à participer aux activités paneuropéennes en matière de SST, en organisant par exemple des activités de campagne dans ces pays et en produisant des supports d'informations de l'Agence dans les langues pertinentes.

Le bureau de liaison de Bruxelles a continué de représenter l'Agence dans ses relations avec certaines de ses principales parties prenantes au niveau de l'UE et de participer au dialogue UE/États-Unis sur la SST. L'Agence commence en outre à s'impliquer davantage dans le dialogue social européen et les comités de dialogue social sectoriel.



L'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail contribue à faire de l'Europe un endroit où travailler de manière plus sûre, plus saine et plus créatrice. L'Agence recherche, élabore et distribue des informations fiables, équilibrées et impartiales sur la sécurité et la santé et organise des campagnes de sensibilisation à l'échelle européenne. Créée par l'Union européenne en 1996 et basée à Bilbao, en Espagne, l'Agence réunit des représentants des gouvernements des États membres, de la Commission européenne, des organisations d'employeurs et de travailleurs, ainsi que des experts reconnus dans chacun des États membres de l'EU-27 et au-delà.

Traduction fournie par le Centre de traduction (CdT, Luxembourg), sur la base d'un original anglais.

**Agence européenne pour la sécurité et la santé  
au travail**

**Gran Vía 33, 48009 Bilbao, ESPAGNE**

**Tél. +34 944794360**

**Fax +34 944794383**

**Courriel: [information@osha.europa.eu](mailto:information@osha.europa.eu)**